Évaluez votre demande de LOGEMENT SOCIAL



MÉTROPOLE
NICE CÔTE D'AZUR

La cotation, un outil pour évaluer votre demande de logement social

Pour améliorer l'information, assurer la transparence et une égalité de traitement entre les demandes de logement social, la Métropole Nice Côte d'Azur met en place pour ses habitants un nouvel outil d'évaluation : **la cotation de la demande de logement social.**

À QUOI ÇA SERT ?

Cet outil calcule le nombre de points pour votre demande de logement social. Ce nombre de points varie en fonction de votre situation (revenus, situation professionnelle, logement actuel...) et permet de vous situer par rapport aux autres demandeurs.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1 Remplissez un formulaire de demande sur **www.demande-logement-social.gouv.fr**

2 Récupérez votre nombre de points calculé automatiquement lors de l'enregistrement

3 Découvrez le positionnement de votre demande

4 Obtenez le délai moyen d'attente pour votre demande



Si vous avez déjà une demande en cours, vous pouvez obtenir votre cotation :

- **dans votre espace personnel** sur www.demande-logement-social.gouv.fr
- ou **en appelant la Maison de l'Habitant** au 04 97 13 55 11 (choix 1)

+ D'INFOS SUR LA COTATION

▼

Rendez-vous sur nicecotedazur.org

> Rubrique « Logement »

INFOS ET AIDE POUR VOTRE DEMANDE DE LOGEMENT

▼

Rendez-vous
à La Maison de l'Habitant

6, allée Philippe Séguin - 06300 Nice
Derrière la Gare du Sud

Lundi et mercredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
Mardi de 13h à 18h - Jeudi de 8h30 à 17h
Vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 15h

Tram : Ligne 1 - arrêt Libération

Bus : Ligne 11 : Arrêt Libération - Ligne 8 : Arrêt PN Gambetta - Ligne 23 : Arrêt PN Gambetta - Ligne 72 : Arrêt Joseph Garnier

Train : Gare des chemins de fer de Provence - terminus

MÉTROPOLE
NICE CÔTE D'AZUR

Métropole Nice Côte d'Azur - ST - © iStock - 09/22